



Tubize, le 30 octobre 2017.

Monsieur Installé Patrick

[request-245-6938850c@transparencia.be](mailto:request-245-6938850c@transparencia.be)

Votre correspondante :  
**Service Communication**  
Anne-Sophie Lambert  
☎ 02/391.39.64

N/Réf. :  
COM.2017.asl.3997  
V/Réf. :

Monsieur,

**Objet : cahier spécial des charges – marquage thermoplastique « liaison cyclable Tubize – Rebecq »**

Nous avons le plaisir de vous transmettre en annexe du présent mail, le fichier reprenant le cahier spécial des charges – marquage thermoplastique « liaison cyclable Tubize-Rebecq » qui a été présenté lors du Conseil Communal du 12 juin dernier, conformément aux articles L3211-1 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Le service communication se tient à votre entière disposition pour toute question éventuelle au 02/391.39.64.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance :

Le Directeur général,ff

  
M. COLLETTE.



Le Bourgmestre,

  
M. JANUTH.

Grand Place 1 - 1480 Tubize  
Tél.: 02 391 39 11 - Fax: 02 391 39 12

[www.tubize.be](http://www.tubize.be)  
[info@tubize.be](mailto:info@tubize.be)  
Banque: BE32 3401 8182 2902  
BCE : 0207.314.041